



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2019 PAR ÉQUIPES FLEURET ET ÉPÉE

Dimanche 24 mars 2019

**Complexe sportif Eric Tabarly
Rue de l'Annapurna
92160 Antony**

**Attention
changement de lieu**

CATEGORIES	HORAIRES	EQUIPES	DROITS D'INSCRIPTION	FORMULES Tour de poule, TED en relais
M7 – 2012 Fleuret animation	Appel : 13h Scratch : 13h15	1 ^{er} tour => Equipe faite au hasard 2 ^{ème} tour => Equipe par club	8€ par tireur	- 2 tours de poule - relais de 6 touches
M9 2010 – 2011 Fleuret	Appel : 12h Scratch : 12h15	Equipe de 2 tireurs + éventuellement 1 remplaçant	20 € par équipe	- 8 touches en poule - 16 touches en TED
M11 filles Fleuret - Epée	Appel : 9h Scratch : 9h15	Equipe de 2 tireuses + éventuellement 1 remplaçante	20 € par équipe	- 8 touches en poule - 16 touches en TED
M11 garçons Fleuret - Epée	Appel : 9h Scratch : 9h15	Equipe de 3 tireurs + éventuellement 1 remplaçant	30 € par équipe	- 9 touches en poules - 27 touches en TED
M13 filles Fleuret - Epée	Appel : 10h30 Scratch : 10h45	Equipe de 2 tireuses + éventuellement 1 remplaçante	20 € par équipe	- 8 touches en poule - 16 touches en TED
M13 garçons Fleuret - Epée	Appel : 10h30 Scratch : 10h45	Equipe de 3 tireurs + éventuellement 1 remplaçant	30 € par équipe	- 12 touches en poule - 36 touches en TED

ARBITRAGE

- Au Fleuret, chaque club engageant au moins deux équipes, toutes catégories confondues, devra présenter un arbitre départemental ou régional qui sera présent dès le début de l'épreuve.
- A l'Épée, chaque club engageant une équipe devra présenter un arbitre en formation départementale, ou de niveau départemental ou régional.
- Certains arbitres en formation fleuret seront susceptibles d'être convoqués par le Comité Départemental.
- Tous les arbitres devront être inscrits via EXTRANET FFE, par leur club.



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2019 PAR ÉQUIPES FLEURET ET ÉPÉE

Dimanche 24 mars 2019

ENGAGEMENTS

- Tous les tireur(e)s participant au championnat doivent OBLIGATOIREMENT être licencié(e)s dans un club du département des Hauts-de-Seine affilié à la Fédération Française d'Escrime.
- Les équipes d'un club sont composées de tireur(e)s appartenant uniquement à ce club. (sauf M7-2012 animation).
- Engagements via l'extranet FFE **jusqu'au jeudi 21 mars 2019 à 23h59**, (par les clubs).
- Equipes mixtes autorisées dans les catégories M11 et M13 (participation à l'épreuve masculine de la catégorie). Attention : Engagement obligatoire dans l'épreuve mixte.

RAPPELS

- Tous les tireur(e)s participant au championnat doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N (comprenant la sous-cuirasse).
- Fleuret électrique pour toutes les catégories, SAUF pour les M7-2012 au fleuret sec.
- Tous les tireur(e)s de la catégorie M7-2012 animation seront récompensé(e)s.
- Pour les autres catégories, une coupe de club et des médailles individuelles seront offertes aux 4 premières équipes. Un T-shirt « Champion des Hauts-de-Seine » sera offert aux tireur(e)s de la première équipe.
- Les engagements des tireurs et des arbitres doivent être effectués sur l'extranet fédéral par les clubs.

SURCLASSEMENTS

Conformément au règlement FFE, seuls les M11 2^{ème} année peuvent tirer dans la catégorie supérieure à condition :

- d'être en conformité avec le règlement médical FFE. Le certificat médical précisant le surclassement devra être présenté.
- Un seul tireur ou tireuse surclassé(e) par équipe.



CDE Escrime 92

CDE92

3 avenue Jean Monnet – 92130 Issy-les-Moulineaux

www.escrime-cde92.fr

contact@escrime-cde92.fr



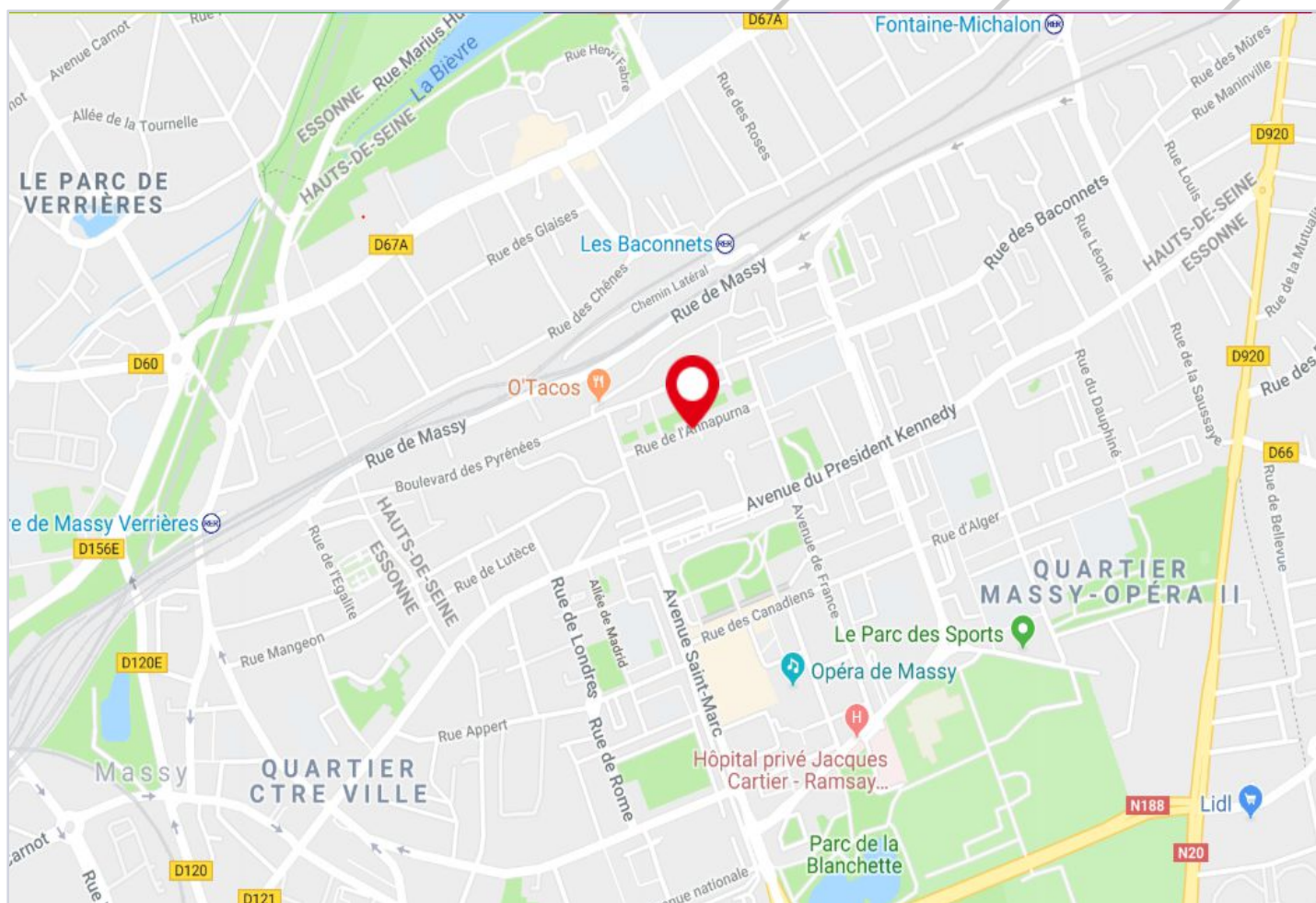
COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2019 PAR ÉQUIPES FLEURET ET ÉPÉE

Dimanche 24 mars 2019

**Complexe sportif Eric Tabarly
Rue de l'Annapurna
92160 Antony**

**Attention
changement de lieu**



CDE92

**3 avenue Jean Monnet – 92130 Issy-les-Moulineaux
www.escrime-cde92.fr
contact@escrime-cde92.fr**